

INFORMATIONS SUR LA GESTION DE LA CRISE COVID 19 À LA MATERNITÉ DU CENTRE HOSPITALIER AGEN NERAC

version du 19/05/2020

PRÉAMBULE

L'objectif de ce diaporama est de vous informer sur ce qui a été mis en place à la maternité du CHAN pour faire face à la crise du covid-19 .

Depuis le 11 mai nous avons assoupli notre organisation en suivant les recommandations de l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine. Les règles de sécurité que nous expliquons dans ce document ont pour but de vous protéger ainsi que le personnel, tout en préservant ce moment si particulier qu'est la naissance d'un enfant au sein d'une famille.

Dans ces temps où le comportement de chacun a une influence sur la santé de tous, nous avons besoin de votre engagement à respecter les mesures de prévention que nous avons mis en place.

Ces consignes peuvent changer dans le temps selon l'évolution de la pandémie et conduire à des modifications régulières de notre prise en charge actuelle.

TRANSMISSION DU VIRUS DE LA MÈRE À L'ENFANT

- Pas de transmission in utéro
 - Absence de virus dans le placenta
 - Absence de virus dans le liquide amniotique
 - Absence de virus à la naissance
- Pas de passage dans le lait
- Attention au risque de transmission à la naissance.

LES RISQUES POUR LA GROSSESSE

- La majorité des cas de femmes enceintes ont des symptômes bénins
- Pas de risque tératogène (de malformations)
- Peu de données sur les 1^{er} et 2^{ième} trimestres de grossesse : risque théorique de fausse couche
- Au 3^{ème} trimestre : risque d'accouchement prématuré et de césarienne en cas de complications respiratoires chez la mère.

LES SIGNES À SURVEILLER

- Syndrome grippal
- Perte du goût et/ou de l'odorat
- Fièvre
- Toux ou difficulté respiratoire
- Troubles digestifs type diarrhée

QUE FAIRE EN CAS DE SIGNES POSITIFS

- Appeler le 15
- En fonction des signes, le médecin régulateur vous proposera de faire un test de dépistage
- Si les signes sont bénins, il vous proposera un suivi à domicile en téléconsultations
- Si un suivi obstétrical est nécessaire, nous mettrons en place des visites à domicile par une sage femme libérale dans le cadre d'une hospitalisation à domicile.
- Vous ne serez hospitalisée au centre hospitalier que si votre état le nécessite.

SUIVI DE GROSSESSE SANS SIGNES COVID

- Venir à vos RDV, s'ils sont annulés vous serez prévenue
- La consultation pré anesthésique se fera en télé consultation
- Un seul accompagnant lors des consultations ou des échographies
- Respecter la distance de 1 m avec les autres patientes
- Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition ainsi qu'un masque
- En cas de consultation d'urgence : Appeler le 05 53 69 77 15 avant de venir

ACCOUCHEMENT

- Prise en charge d'une mère ne présentant pas de symptômes covid-19
 - Un accompagnant peut être présent s'il ne présente pas de symptômes covid-19 : un contrat moral de respect des consignes durant tout le séjour lui sera proposé.
 - Prise systématique de T° pour patiente et accompagnant, désinfection des mains et port du masque dès le sas d'entrée des urgences (maintien du masque durant tout le séjour),
 - Si le travail est avéré, un accompagnant est autorisé s'il ne présente aucun symptômes, ses déplacements hors de la salle d'accouchement sont limités au strict minimum,
 - Respect des volontés d'allaitement. L'allaitement maternel est recommandé pour les femmes qui désirent allaiter

ACCOUCHEMENT

- Prise en charge d'une mère suspecte ou atteinte du covid-19
 - Aucun accompagnant durant le travail, mais le père pourra être présent en fin de travail.
 - Une sage femme et une auxiliaire de puériculture seront dédiées au suivi unique de cette (ou ces) patiente (s) tout le long de l'accouchement.
 - L'hospitalisation de la mère et l'enfant se fera en unité covid et une sage femme spécifique assurera les soins et la surveillance de la mère et du nouveau-né.

SÉJOUR DANS LE SERVICE DE MATERNITÉ

- Les visites de la famille et des amis sont interdites.
- En chambre particulière, la présence permanente d'un accompagnant (un seul et toujours la même personne) est autorisée à la condition de rester confiné dans la chambre et de respecter le port du masque en présence du personnel et des lavages fréquents des mains. Il pourra rentrer une fois par jour au domicile, (pas de douche possible dans le service et seuls les repas du soir peuvent être servis en chambre, repas de midi possible au self.)
- En chambre double, l'accompagnant ne peut pas rester, cependant une visite par jour du père (ou autre accompagnant, toujours le même) est autorisée en temps limité, en prenant soin d'éviter la présence des deux pères en même temps.

SÉJOUR DANS LE SERVICE DE MATERNITÉ

- Les soins des nouveaux nés à la nurserie se font selon l'organisation de la puéricultrice, un seul parent est présent pour les soins.
- Maintien du masque et hygiène des mains pour tout les soins de BB
- Sortie précoce envisageable selon le contexte avec soutien d'une sage femme libérale pour le retour à domicile

MÉMO SUR LE FONCTIONNEMENT HÔTELIER

- Pensez à prendre des tickets à l'accueil pour les repas que vous souhaitez consommer sur place ainsi que pour le lit accompagnant.
- Pour le midi, les repas accompagnants ne sont pas servi en chambre, mais il vous est possible d'aller au self.
- Pour le plateau du soir, le ticket doit être donné impérativement avant 14h pour que l'hôtesse puisse passer la commande à la cuisine centrale,
- Pour le petit déjeuner, le ticket est à remettre la veille.
- Pensez à prévoir les affaires dont vous aurez besoins lors de votre confinement en chambre pour limiter vos déplacements.

CONSIGNES POUR PROTÉGER SA FAMILLE

- La transmission est essentiellement aérienne à partir d'un contact proche avec une personne malade, mais aussi par le contact des mains avec une surface ou un objet contaminé, main que l'on porte ensuite au visage.
 - Bien se laver les mains avant de s'occuper de son BB mais aussi après
 - Ne mettez pas à la bouche la tétine de votre enfant
 - Ne mettez pas un masque à votre enfant
 - Le port du masque est indiqué en présence de symptôme respiratoire
 - Les personnes avec toux doivent différer leurs visite
- Les gestes barrières sont indispensables :
 - Limitez vos déplacements, évitez les rassemblements
 - Limitez les visites à votre domicile
- Mesures d'hygiène
 - Geste 1 : se laver les mains régulièrement
 - Geste 2 : se couvrir le nez ou la bouche quand on tousse ou éternue
 - Geste 3 : se saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - Geste 4 : se moucher dans un mouchoirs à usage unique, le jeter et se laver les mains
 - Geste 5 : porter un masque si vous présentez des symptômes respiratoires et n'hésitez à prendre contact avec l'équipe médicale.

Ressources en santé et soutien psychologique en période de Covid Territoire du Lot et Garonne

- <https://rpna.fr/wp-content/uploads/2020/04/PDF-D%C3%A9p-47-Ressources-p%C3%A9rinat-psy-COVID-19.pdf>
- <https://rpna.fr/covid-19-ressources-en-sante-et-soutien-psychologique/>

Numéros d'urgence en cas de violences conjugales

- <https://rpna.fr/wp-content/uploads/2020/04/47-Violences-affiche-Violences-conjugales-COVID-19-en-Lot-et-Garonne.pdf>

Mpedia site grand public de l'Association française de pédiatrie ambulatoire

- <https://www.mpedia.fr/art-coronavirus-reponses-experts-questions-parents/>